

Au Conseil Communal de Cheseaux-sur-Lausanne

Rapport de la commission chargée de l'étude du **préavis n°27/2024**

Cheseaux-sur-Lausanne, le 1^{er} février 2024

<p style="text-align: center;">SOUTIEN FINANCIER AU TENNIS-CLUB CHESEAUX POUR LA RENOVATION DES TERRAINS DE TENNIS</p>

Monsieur le Président
Mesdames et Messieurs les Conseiller-ère-s communaux,

La commission constituée par :

Mme Christiane Rihs – 1^{er} membre et rapporteuse
Mme Caroline Vaney, membre
M. Thomas Daetwyler, membre
M. Simon Kassimidis, membre
M. Amintore Savini, membre

s'est réunie le jeudi 1er février 2024 à la Maison de commune en présence de Madame la Municipale Liliane Annen ; cette dernière nous prie d'excuser l'absence de Monsieur le Syndic Etienne Fleury.

Madame la Municipale Annen nous a présenté le détail du préavis. Nous avons eu l'opportunité de poser plusieurs questions auxquelles nous avons reçu des réponses claires et précises.

La commission a ensuite délibéré et arrive aux constatations suivantes :

- Vu l'état actuel des terrains, ces travaux sont effectivement d'une réelle nécessité
- C'est le Tennis club qui reste le maître de l'ouvrage et s'occupera de la gestion des travaux
- La municipalité a contrôlé que la demande soit justifiée par rapport aux finances du club
- La municipalité soutient la promotion du sport et surtout les juniors. Elle aide d'une manière équitable les diverses sociétés sportives actives au sein de la commune, souvent par une mise à disposition gratuite de salles et d'infrastructures ou par des versements de subventions annuelles. Le Tennis-club ne rentre pas dans ces catégories. C'est donc tout à fait logique de le soutenir financièrement par des participations aux travaux importants, tels que la rénovation de ses trois terrains
- La subvention du fonds du sport vaudois de CHF 42'600.00 est d'ores et déjà confirmée depuis décembre 2023
- La subvention unique de la commune de CHF 100'000.00 n'est pas au budget mais inscrite dans le plan d'investissement 2024-2028. Avec l'entrée en vigueur de MCH2, le patrimoine financier ne doit pas être amorti et fera donc l'objet d'un complément au budget 2024
- L'entretien des terrains est à la charge du Tennis-Club.

La commission remercie Mme la Municipale pour sa disponibilité ainsi que pour les explications qui nous ont été données.

La commission a ensuite délibéré et préparé ce rapport qui a été finalisé par courriel.

Conclusions :

Au vu du préavis présenté et des éléments qui précèdent, c'est à l'unanimité que la commission vous recommande d'accepter le préavis 27/2024, soit :

- D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 100'000.00 TTC permettant de subventionner la rénovation des terrains du Tennis-club Cheseaux
- D'ajouter ce montant au budget 2024
- De financer cette opération par la trésorerie courante
- De décharger la commission de son mandat

Les membres de la commission :

Mme Caroline Vaney, membre

M. Thomas Daetwyler, membre

M. Simon Kassimidis, membre

M. Amintore Savini, membre

Mme Christiane Rihs, 1^{er} membre et rapporteuse

